En France, 87% des femmes déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement ou de violences sexuelles ou sexistes dans les transports

26/05/2023 à 7h08



En France, 87% des femmes déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement ou de violences sexuelles ou sexistes dans les transports. Le gouvernement a organisé un premier comité d'action afin de lutter contre ces atteintes qui constituent une entrave importante à la mobilité des femmes.

Le 11 mai 2023, la ministre déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes, Isabelle Lonvis-Rome, et le ministre délégué aux transports, Clément Beaune, ont lancé le premier comité d'action contre le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes faites aux femmes dans les transports.

Ce comité a réuni l'ensemble des acteurs impliqués (opérateurs de transports publics et privés, autorités organisatrices de la mobilité, associations) dans le but d'identifier les bonnes

pratiques à promouvoir dans les réseaux de transport.

Un sentiment d'insécurité dans les transports qui concerne surtout les femmes

Deux voyageurs sur trois dans les transports collectifs sont des femmes. Selon les chiffres du ministère de la transition écologique, **87% d'entre elles ont déjà été victimes de harcèlement, d'agressions sexuelles ou de viols**. Elles sont nombreuses à mettre en place des stratégies d'évitement : **54% déclarent s'abstenir de prendre les transports en commun à certaines heures**.

Depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, le ministère chargé des transports est chargé de publier chaque année un bilan national des atteintes à caractère sexuel ou sexiste dans les transports. Le dernier bilan fait état de près de 3 500 atteintes sexuelles et sexistes en 2021 (dont 74% dirigées vers les femmes), en hausse de 37% par rapport à 2020 :

- **34% sont des atteintes sexuelles avec contact** (viols et tentatives de viols, attouchements sexuels…) ;
- **34% sont des atteintes sexuelles sans contact** (harcèlement, exhibition, voyeurisme, notamment le "*upskirting*" qui consiste à filmer ou photographier les sous-vêtements des femmes) ;
- **31% d'outrages sexistes** (sifflements, gestes ou bruits obscènes, propositions sexuelles…).

[…]

Transports en commun : un comité contre les violences faites aux femmes | vie-publique.fr (Gouvernement)

En Lien :

En 2021, 58 % des vols et violences dans les transports en commun d'Île-de-France et 31 % hors ÎDF sont le fait d'étrangers extra-européens, alors qu'ils représentent 4,8 % de la population française